

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 145 (2024)
Heft: 1-2

Artikel: Acquisition de Halades 01 et Aldekol DES Aktiv par des particuliers désormais soumise à autorisation
Autor: Di Labio, Elea / Lerch, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1090028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Acquisition de Halades 01 et Aldekol DES Aktiv par des particuliers désormais soumise à autorisation

En apiculture, pour l'assainissement des ruchers touchés par des épizooties, on utilise des désinfectants soumis à la loi sur les précurseurs de substances explosibles. Pour l'achat de ces produits, les utilisateurs privés ont désormais besoin d'une autorisation d'acquisition.

Elena Di Labio

Office fédéral de la sécurité alimentaire
et des affaires vétérinaires (OSAV)

elena.dilabio@blv.admin.ch

Robert Lerch

apiservice/Service sanitaire apicole (SSA)

robert.lerch@apiservice.ch

Les précurseurs sont des produits chimiques qui peuvent être utilisés pour fabriquer des substances explosibles. Ils se trouvent dans différents produits pour le ménage et les loisirs. En raison de leur forte concentration en peroxyde d'hydrogène, les désinfectants Halades 01 et Aldekol DES Aktiv, qui figurent dans les directives techniques de l'OSAV pour la lutte contre la loque américaine resp. la loque européenne, sont concernés par cette disposition (voir l'ordonnance sur les précurseurs, ODS, RS 941.421).



Image tirée de la vidéo explicative de fedpol concernant l'achat

Pour cette raison, les particuliers¹ qui souhaitent acquérir ces produits doivent au préalable s'enregistrer auprès de fedpol et demander une autorisation d'acquisition. Normalement, l'autorisation payante faisant suite à la demande est délivrée dans un délai de 1 à 2 jours ouvrables et est valable 3 ans. Vous trouverez des informations concernant les précurseurs et les documents pour l'enregistrement de la demande sur le site Internet de fedpol.

De leur côté, les points de vente sont tenus de contrôler au préalable l'autorisation d'achat lors de chaque remise de tels produits et d'enregistrer la vente dans leur système.

Ces mesures ne s'appliquent pas à l'utilisation des désinfectants par des professionnels. Lors de l'assainissement de ruchers touchés par la loque américaine ou la loque européenne, le SSA et les inspecteurs des ruchers mandatés par les cantons peuvent obtenir et utiliser Halades 01 et Aldekol DES Aktiv comme d'habitude, sans enregistrement préalable.

Ces mesures, valables dans toute l'UE, rendent plus difficile le détournement d'un produit utilisé en apiculture par des personnes pour des activités illégales et augmentent ainsi la sécurité également dans notre pays.



Informations de fedpol
sur les précurseurs et les
vidéos explicatives
www.fedpol.admin.ch

Demande d'autorisation
d'acquisition



Image tirée de la vidéo explicative de fedpol concernant la vente.

¹ Les apicultrices et apiculteurs professionnels n'ont pas besoin d'une autorisation d'acquisition.